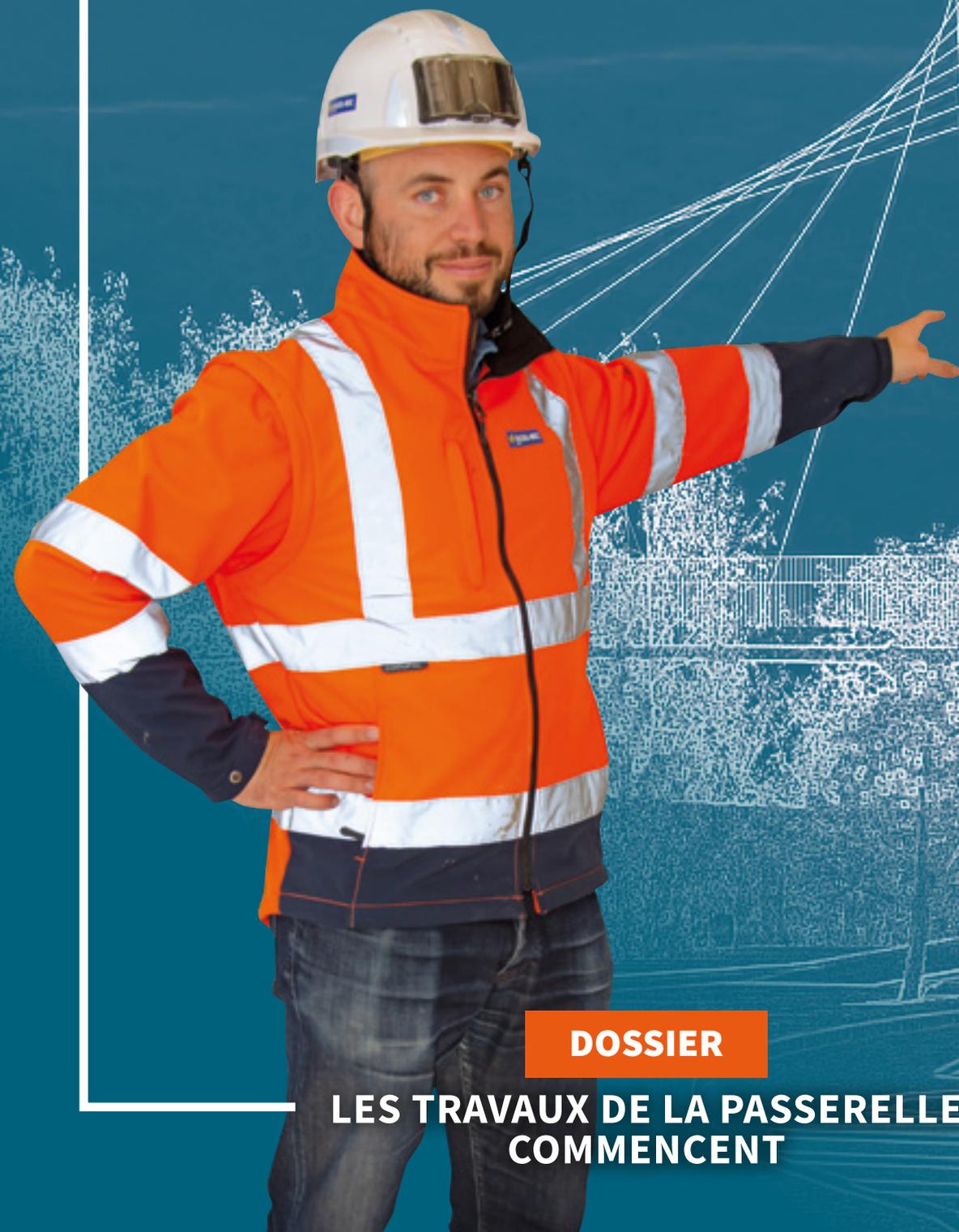


BLV

Février 2022

M n° 207
Mag



DOSSIER

**LES TRAVAUX DE LA PASSERELLE
COMMENCENT**

Sommaire

4 **La rétro du mois**
Les temps forts en image

6 **Le dossier**
Passerelle de l'Île-Parc Girodet
et son belvédère

10 **La ville s'engage**
En faveur des seniors

11 **Vie d'asso**
DoRéMi St Paul

12 **Le portrait**
Yasmine Sahl

14 **Les tribunes**
Libre expression

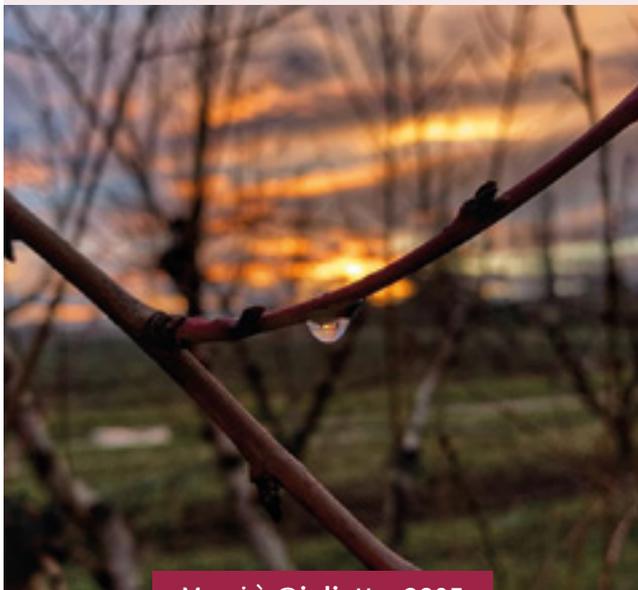
15 **L'état-civil
et les brèves**



La photo du mois

Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag *#bourglesvalence*

Soyez nombreux à participer ! L'auteur de la photo gagnante se verra offrir deux places pour le spectacle de son choix au théâtre Le Rhône.



Merci à @juliette_2805

Le dessin de l'actu

par Laurent Miraglia



Entre nous...



Marlène Mourier

Maire de Bourg-lès-Valence

Nous y sommes !

Après l'aménagement de l'Île-Parc Girodet, démarre le chantier de la future passerelle et de son belvédère sur le Rhône, avec, comme premier acte fort, le retrait de l'actuelle passerelle bleue située quai Barjon (Vieux Bourg).

Un événement qui promet d'être spectaculaire dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 mars prochain, entre minuit et 1h du matin !

Pour celles et ceux qui le souhaitent, un point de vue sera dédié pour vivre ce moment exceptionnel à l'Île-Parc Girodet, à proximité des terrains de football.

Les travaux se poursuivront durant les huit prochains mois jusqu'à l'arrivée de la nouvelle passerelle et de son belvédère en octobre 2022.

Cet ouvrage architectural, unique en France, nouvel itinéraire officiel de la ViaRhôna (itinéraire cyclable du lac Léman à la mer Méditerranée), deviendra une voie privilégiée pour les modes de déplacement doux. Elle sera accessible à tous, que ce soit pour les cyclistes, les piétons, les personnes à mobilité réduite.

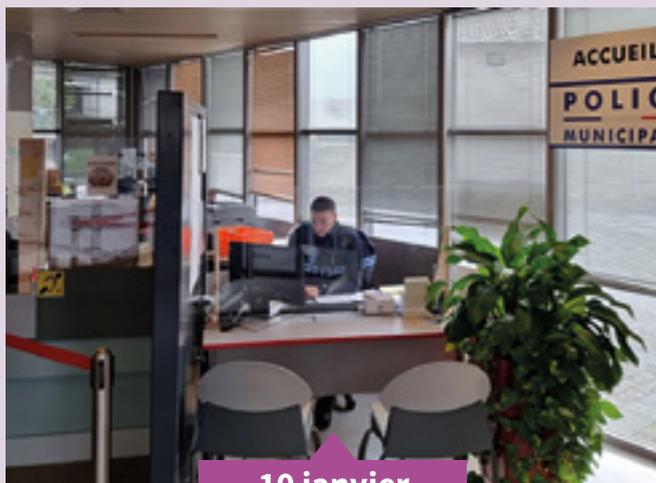
Nombreux sont celles et ceux qui emprunteront la nouvelle passerelle qui figurera, de fait, dans toutes les brochures touristiques européennes et contribuera ainsi à faire rayonner Bourg-lès-Valence à l'international.

“ Un événement spectaculaire qui marquera l'histoire de notre ville ”



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Yoann Prin, Ney and Partners, Michel Fabrol • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : février 2022 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



10 janvier

L'accueil de la police municipale déménage à la mairie



17 janvier

Visite d'entreprise au Bicemparc de l'Armailler



18 janvier

Concours « Ma ville en fête » : remise de récompenses aux plus belles vitrines de commerçants et décorations de Noël des particuliers



Tous les dimanches de février les artistes bourcains présentent en virtuel leurs œuvres sur la page Facebook de la Ville



19 janvier

Vœux du Maire et du conseil municipal
Présentation des grands projets du mandat en vidéo



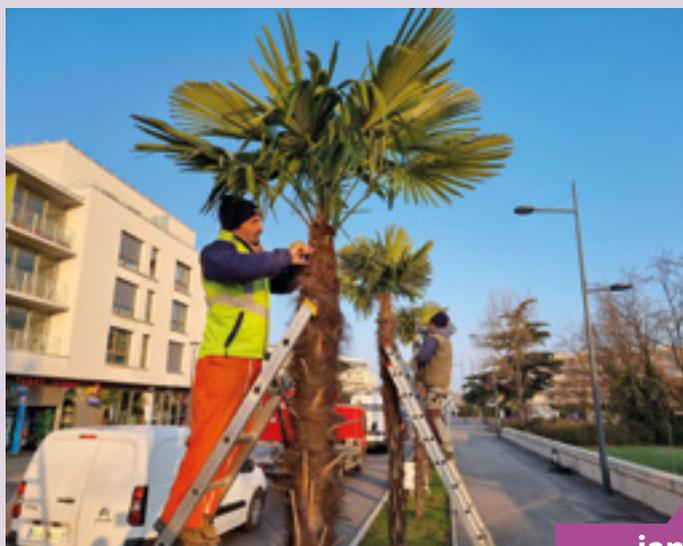
27 janvier

Visite de commerçants



27 janvier

Végétalisation du parvis de la mairie



janvier

Entretien des arbres en ville et à Girodet : traitement des palmiers, des platanes, élagage...

LES TRAVAUX COMMENCENT !



La future passerelle au-dessus de de l'autoroute A7 permettra de poumon vert de l'Île-Parc Girodet. Découvrez ce chantier hors du déroulera durant les huit prochains mois.



relier la ville au
commun qui se

Démontage de la passerelle bleue :
une opération spectaculaire, à vivre en direct dans la nuit du 7 au 8 mars, entre minuit et 1h du matin, à l'Île-Parc Girodet, à proximité des terrains de football.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CHANTIER* :

21 février : installation du chantier

Nuit du 7 au 8 mars : démontage de la passerelle bleue

Nuit du 8 au 9 mars : démolition de la pile de béton située entre l'A7 et la RN7

Du 9 mars au 19 avril : démolition des cages d'escalier permettant d'accéder à la passerelle bleue

Du 13 avril au 27 mai : terrassement et travaux de fondation, début des travaux du belvédère sur le Rhône

Du 23 février au 3 août : construction des culées en béton sur lesquelles reposera la future passerelle

Nuit du 23 au 24 août : pose du 1^{er} tronçon de la future passerelle

Nuit du 25 au 26 août : pose du 2^e tronçon

Nuit du 20 au 21 septembre : pose du 3^e tronçon

Nuit du 22 au 23 septembre : pose du mât et montage des haubans

Nuit du 23 au 24 septembre : pose du 4^e tronçon

13 octobre : montage du belvédère

Nuits du 17 au 21 octobre : mise en tension des haubans et essais

Du 13 au 26 octobre : finitions du belvédère



Dominique Gentil

Adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme, aux grands travaux, à l'écologie urbaine et aux mobilités douces

“ Un ouvrage à l'architecture unique qui contribuera à l'attractivité de tout un territoire ”

*calendrier indicatif, selon l'avancement du chantier, sous réserve des autorisations de coupure de l'A7 et des conditions climatiques



Lionel Cohen

Conducteur des travaux
de la passerelle et
du belvédère - Razel-Bec Fayat

INTERVIEW DE LIONEL COHEN

Comment se déroulera le démontage de la passerelle bleue ?

La passerelle devra être déconstruite afin de pouvoir ensuite bâtir le nouvel ouvrage. Cette opération sera spectaculaire puisque nous allons retirer le pont en un seul bloc. Pour cela, nous utiliserons une grue de 750 tonnes positionnée sur la route départementale qui sera coupée pour l'occasion, tout comme l'autoroute A7. Il ne faudra pas rater le moment de la dépose, prévu entre minuit et 1h du matin ! La démolition de la pile centrale qui suivra promet également d'être un moment intéressant à suivre.

Quelle est l'originalité de la future passerelle et de son belvédère ?

Cette passerelle dédiée aux déplacements doux sort clairement de l'ordinaire. C'est un projet d'architecte, avec des formes très élancées comme, par exemple, la partie métallique en forme de sept, que nous retrouvons également au niveau du belvédère au-dessus du Rhône. Cet ouvrage haubané repose sur deux appuis, appelés des culées, qui ont une conception originale et impressionnante, avec beaucoup d'éléments aériens.

Quels sont les grands enjeux techniques de ce chantier ?

Travailler dans un milieu urbain plutôt dense, qui plus est au-dessus de l'autoroute, représente une contrainte pour les travaux, à laquelle s'ajoute la haute technicité de l'ouvrage. En tant que conducteur de travaux, ce chantier représente pour moi un grand défi à relever compte-tenu des nombreux enjeux tant d'un point de vue technique que qualitatif, à assurer dans un environnement parfaitement sécurisé.





Des activités pour divertir nos aînés et rompre l'isolement

Organisées par le CCAS, de nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année aux seniors pour leur permettre de se distraire et de partager ensemble des moments conviviaux.

En 2022, sont prévus, pour les personnes de 60 ans et plus deux voyages, l'un au printemps et l'autre en automne. Après la Corse l'an passé, les participants pourront découvrir de nouvelles régions françaises et voyager à un prix défiant toute concurrence. De la même manière, si les conditions sanitaires le permettent, des thés dansants seront organisés dans l'année (entrée payante, comprenant un goûter et une boisson).

En savoir +

Centre Communal d'Action Sociale

📍 162, place de l'Allet- Bourg-lès-Valence

☎ 04 75 79 45 78

Pour les Bourcains de 65 ans et plus, le traditionnel Noël des seniors est l'occasion, pour les plus gourmands, de déguster les produits sélectionnés dans un panier garni qui leur est offert ou d'assister gratuitement à un spectacle au théâtre Le Rhône.

Pour bénéficier de ces animations, les personnes intéressées doivent résider à Bourg-lès-Valence (excepté pour les thés dansants) et se faire enregistrer sur le fichier senior du CCAS. Lors de l'inscription, pensez à vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un avis d'imposition, afin de pouvoir justifier votre adresse.

Vous serez informés directement par mail, sms ou courrier et vous serez invités à participer à chacune de ces activités.

La vie d'asso — DoRéMi St Paul



Transmettre la passion de la musique à tout âge

Nouvelle venue dans le paysage associatif bourcain, DoRéMi St Paul organise des stages à prix abordables au Centre musical pendant les vacances scolaires, à destination des enfants et des adultes afin qu'ils puissent découvrir la musique ou se perfectionner dans la pratique d'un instrument.

C'est la volonté de transmettre leur passion commune qui a poussé sa présidente Julia Fayolle, professeure de piano au Conservatoire du Tricastin, à fonder cette association avec deux autres grands aficionados de musique, Vital Labourg et Dominique Bertolus.

Avec le concours de Véra Markovitch, professeure de violon au conservatoire de Saint-Etienne et de Nelly Lachise, professeure de piano au conservatoire d'Annonay, ils ont l'idée d'établir des liens entre la musique et le théâtre.

"Les expériences de Véra comme comédienne et ancienne élève de l'école de théâtre de l'Iris de Villeurbanne, et de Nelly, plusieurs fois comédienne et pianiste au Festival Off d'Avignon, ont permis d'élaborer un projet pédagogique riche et innovant. Toute l'équipe d'enseignants que j'ai réunie par la suite a accepté de se lancer dans l'aventure avec plaisir !" résume Julia Fayolle. *"L'équipe dirigeante du Centre musical de Bourg-lès-Valence, avec à sa tête Messieurs Calvier, Raciti et Barbay, nous a proposé très chaleureusement de nous accueillir en leurs murs pour notre première édition. Et aujourd'hui nous y voilà : nous nous lançons avec beaucoup d'enthousiasme !"*

Les premiers stages, à destination des familles de l'agglomération valentinoise, auront ainsi lieu dès les vacances de printemps, entre le 18 et le 29 avril, au Centre musical.

Les stagiaires et les professeurs construiront de manière ludique un spectacle mêlant musique et théâtre. Trois formules sont proposées selon le niveau d'expérience : le stage découverte, le stage jeune musicien (1 à 3 ans de pratique instrumentale) et le stage connaisseur (à partir de 4 ans d'instrument), avec la possibilité de choisir parmi de nombreux instruments.

Clôture des inscriptions : 13 mars 2022

Coûts :

- Adhésion obligatoire individuelle (10€) ou familiale (15€)
- Stage : 230 euros
- Location d'un petit instrument si nécessaire pour le stage découverte : 20€

En savoir +

- ☎ 06 37 31 34 77
- 🌐 www.doremistpaul.com
- ✉ doremistpaul@gmail.com
- 📍 3, allée des résédas – Bourg-lès-Valence

Engagée au service de nos commerçants



Yasmine Sahl, manager commerces, est l'interlocutrice privilégiée des commerçants bourcains, dans le cadre du Plan Commerces déployé par la Ville, suite à la crise sanitaire.

“ Mon rôle : agir pour construire une ville encore plus attractive, avec des commerces de proximité diversifiés. ”

Après avoir grandi à Guilhaud-Granges et obtenu un Master en Management territorial à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Lyon, Yasmine Sahl, a travaillé durant trois ans au service d'une collectivité de l'Ain, où elle était chargée d'accompagner les commerçants du territoire dans leurs projets individuels et collectifs, depuis leur installation jusqu'à la création d'une fédération de commerçants.

Forte de cette expérience, c'est désormais au service des commerçants de Bourg-lès-Valence qu'elle met à profit ses compétences. Privilégiant le contact direct sur le terrain, elle est à leur écoute, fait remonter leurs besoins et leurs attentes, les conseille, les accompagne dans leurs démarches et les associe dans les différents projets menés par la ville.

“L’objectif est de mettre un coup de projecteur sur nos commerces de proximité qui méritent d’être valorisés. Un annuaire des commerçants est toujours en cours d’élaboration et sera distribué à l’ensemble des habitants au cours du deuxième trimestre 2022. Il sera aussi mis en ligne sur le site internet de la Ville et diffusé sur les réseaux sociaux.

D’ores et déjà, Maxime Marchesi, consultant externe missionné par la municipalité, propose aux commerçants un accompagnement personnalisé et

gratuit, afin d’améliorer le référencement de leur établissement et de réaliser un diagnostic numérique.”

La dimension humaine, essentielle dans cette mission de proximité, demeure un moteur primordial pour Yasmine : *“nos commerçants sont le fer de lance du dynamisme d’une ville et je prends beaucoup de plaisir à découvrir des femmes et des hommes aux parcours différents avec une volonté commune de proposer des services et des produits de qualité”.*



Maxime Marchesi, consultant externe missionné par la municipalité

“Aujourd’hui, afficher sa présence sur le net est primordial pour les commerces locaux, pour développer leur notoriété et améliorer leur visibilité.

Un accompagnement personnalisé est mis en place : création ou actualisation des pages Google My Business voire un diagnostic plus poussé de leur présence sur le web.”

En savoir +

Yasmine Sahl

☎ 04 75 79 46 65 / 06 27 88 11 54

✉ yasmine.sahl@bourg-les-valence.fr

En savoir +

Maxime Marchesi

☎ 06 17 74 56 61

✉ maxim.marchesi@gmail.com

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Faire le choix d'une ville plus agréable et plus durable

Notre projet demeure guidé par l'ambition de construire une ville en phase avec les grands enjeux de notre époque. Une ville plus verte, plus saine, plus respectueuse de l'environnement. C'est un impératif pour faire face au défi climatique. C'est aussi l'opportunité d'offrir un cadre de vie plus agréable aux Bourcaines et aux Bourcains.

Cette volonté se traduit concrètement par la politique volontariste que nous menons pour limiter la place de la voiture et le stationnement en ville, et favoriser ainsi le développement des déplacements doux, que ce soit à travers la valorisation de la ViaRhôna avec la future passerelle ou l'élaboration d'un Plan Mobilités douces.

C'est également tout le sens de l'importance que nous accordons à la place de la nature en ville, avec l'aménagement de "poumons verts" tels que l'Île-Parc Girodet, tout comme la végétalisation des espaces très minéraux, comme nous l'avons fait dernièrement, parvis de la mairie ou place Ebersbasch.

Mettre en œuvre concrètement l'écologie du quotidien : telle est la réalité de notre action !

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gentil - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Bétonisation de la ville : aucune anticipation des conséquences !

Madame le Maire avait fait campagne sur le thème de « non bétonisation de la ville », engagement non tenu !

Pas d'anticipation sur l'impact des récentes constructions (150 logements à l'Armailler, Vieux Bourg, Av. de Lyon, Centre-ville, Chony). Face à l'arrivée massive de voitures, de nouvelles places de stationnement et des travaux de voiries pour casser la vitesse doivent être prévus pour le bien vivre des Bourcains(es).

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian



Hommage à Pierre Vial : conseiller municipal de 1965 à 1983

Nous tenons à saluer la mémoire de cet homme d'engagement disparu le 12 janvier dernier à l'approche de ses 97 ans. Exploitant agricole très attaché à ses terres, il fut conseiller municipal délégué à l'agriculture durant trois mandats auprès des Maires Gérard Gaud et Jacques Reynaud. Au-delà de ses fonctions d'élu, Pierre Vial demeurait particulièrement impliqué dans la vie locale bourcaine, notamment comme Président de l'association communale de chasse, dont il fut l'un des fondateurs.

À sa famille et à ses proches, toute l'équipe municipale présente ses plus sincères condoléances.

Un guichet numérique pour les demandes d'autorisation de travaux

Depuis le 1^{er} janvier, un portail numérique vous permet de déposer et de suivre en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme via la page d'accueil du site internet de la ville (www.bourg-les-valence.fr), rubrique "Demande autorisation de travaux".

Ce guichet numérique vous permet également de consulter le Plan Local d'urbanisme (PLU) de la commune et les règlements associés.

Valence Romans Agglo met à disposition des composteurs gratuits

Découvrez les conditions pour en bénéficier et réservez le vôtre sur le site www.agglae.fr/demarchesdechets

État civil

NAISSANCES

Livia Strusinski
Sacha Jacques
Noémie Renaudineau

Éva Zortian
Lilio Dubois
Marius Lambert

Axel Donval
Maria Ilie
Ciana De Romelia

Rafaël Bonnaud
Sven Tischmacher
Alma Beldjenna

Léa De Meyer
Valentine Tracol

DÉCÈS

Rose-Marie Argaud née Lemaire
René Sarles
Sophie Darwichian née Taghejian
Jacqueline Crozat née Bernard
Jeanne Lécuelle née Delore
Raymonde Passet née Pierron
Martine Mirabel
Robert Tracol
Marcelle Joubert née Chervier
Anne-Marie Cornud née Labrouve

Gérard Reynaud
Aghsabeth Beydoun née
Nounouchian
Gisèle Attard
Jackie Merlin
Irma Deyres née Ruel
Paulette Carron
Halima Dhaili née Gueddi
Monique Roux
Yann Mary

Suzanne Giambagli
Maxine Guichard
Danielle Planel
Pierrette Le Beller
Pierre Vial
Monique Nauche
Andrée Ben Salem
Gérard Depras
Fabien Bouix

DÉMONTAGE DE LA PASSERELLE BLEUE : UNE OPÉRATION SPECTACULAIRE !



**DANS LA NUIT DU LUNDI 7 AU MARDI 8 MARS,
ENTRE MINUIT ET 1H DU MATIN**



Pour celles et ceux qui le souhaitent, un point de vue sera dédié pour vivre ce moment exceptionnel à l'Île-Parc Girodet, à proximité des terrains de football

communication@bourg-les-valence.fr – ☎ 0 800 026 500 – www.bourg-les-valence.fr

📘 Ville de Bourg-lès-Valence – 📷 @bourglesvalence – 🐦 @bourglesvalence